



PARTIE RESERVÉE À L'ADMINISTRATION

Reçu au guichet le :

Identifiant famille :

Traité le :

ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

DOSSIER GUICHET UNIQUE

Périscolaire (accueil du matin et du soir, étude, restauration scolaire)

Extrascolaire (loisirs du mercredis, vacances scolaires, carte jeune)

Dates de dépôt du dossier :

- **Pour les familles ayant un rendez-vous d'inscription scolaire (Petite Section ou Nouveaux Arrivants) à partir du 09 mars 2026**
- **Pour les autres familles sans rendez-vous du 13 avril au 26 juin 2026**

Nom de l'enfant

Prénom.....

Sexe : F ☐ M ☐

Date de naissance : / /

Téléphone du parent à contacter en priorité :

Mail du parent à contacter en priorité :

École à la rentrée 2026 :

Classe à la rentrée 2026 :

Représentant légal 1

Père ☐ Mère ☐

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphones : Fixe : Portable : Professionnel :

Profession :

Employeur (Nom, adresse) ou N° Siret :

☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Union libre ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) *Cocher la mention*

Représentant légal 2

Père ☐ Mère ☐

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphones : Fixe : Portable : Professionnel :

Profession :

Employeur (Nom, adresse) ou N° Siret :

☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Union libre ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) *Cocher la mention*

Autre personne majeure (vivant au foyer)

Préciser le lien avec l'enfant :

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphones : Fixe : Portable : Professionnel :

Profession :

Employeur (Nom, adresse) ou N° Siret :

☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Union libre ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve) *Cocher la mention*

Garde alternée :

Non ☐Oui ☐Semaine paire ☐Semaine impaire ☐Autre ☐

Date et signature du ou des représentants légaux

Nom de l'enfant

Prénom

PERSONNES HABILITÉES À VENIR CHERCHER L'ENFANT

ATTENTION : Seules les personnes majeures peuvent être autorisées à venir chercher l'enfant.

L'enfant peut être confié aux personnes désignées ci-dessous (**autres que les parents**).

Les personnes autorisées, majeures, doivent être en mesure de justifier de leur identité. Il est demandé de prévenir le responsable en cas d'imprévu.

NOM : Prénom : Lien de parenté :

Téléphone : Portable :

NOM : Prénom : Lien de parenté :

Téléphone : Portable :

NOM : Prénom : Lien de parenté :

Téléphone : Portable :

NOM : Prénom : Lien de parenté :

Téléphone : Portable :

NOM : Prénom : Lien de parenté :

Téléphone : Portable :

NOM : Prénom : Lien de parenté :

Téléphone : Portable :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE (autre que les parents, qui sont contactés en priorité)

ATTENTION : SI CETTE PERSONNE EST AUSSI HABILITÉE À VENIR CHERCHER L'ENFANT, MERCI DE LE PRÉCISER ÉGALEMENT DANS LA RUBRIQUE CI-DESSOUS.

Nom et Prénom :

Téléphone : **Lien avec l'enfant** :

Adresse :

À COMPLÉTER UNIQUEMENT SI VOTRE ENFANT RENTRE SEUL

Autorisation à rentrer seul

Je soussigné(e) père, mère, autre tuteur légal, autorise mon enfant à sortir seul des activités périscolaires et extrascolaires.

Date et signature du ou des représentants légaux

Nom de l'enfant

Prénom

La santé

Vaccins : Pour les renouvellements de dossier, joindre la copie des vaccins uniquement si un rappel a eu lieu durant l'année scolaire 2025-2026

Maladies infantiles :

Rubéole : Oui ☐ Non ☐ Varicelle : Oui ☐ Non ☐ Angine : Oui ☐ Non ☐ Oreillons : Oui ☐ Non ☐

Scarlatine : Oui ☐ Non ☐ Coqueluche : Oui ☐ Non ☐ Otite : Oui ☐ Non ☐ Rougeole : Oui ☐ Non ☐

Rhumatisme articulaire aigu : Oui ☐ Non ☐

Maladies ou allergies nécessitant une attention particulière :

Votre enfant fait-il l'objet d'un Projet d'Accueil individualisé (PAI) : Oui ☐ Non ☐ **Si OUI transmettre la copie du PAI en cours.**

Motif :

Repas spécial : Aucun ☐ Sans porc ☐ PAI panier ☐

Informations complémentaires à signaler :

Appareillages (Lunettes, béquilles, appareil dentaire ou auditif, etc.) :

Enfant en situation de handicap : Oui ☐ Non ☐

Si oui : bénéficie-t-il de l'AEEH (Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé) : Oui ☐ Non ☐

D'un AESH (Accompagnement des élèves en situation d'handicap) : Oui ☐ Non ☐

Si OUI, merci de le signaler au Guichet Unique lors de l'inscription aux mercredis et à chaque préinscription aux vacances scolaires.

Le médecin

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Téléphone :

Droit à l'image

☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas

la Ville à utiliser l'image photographique ou numérique de mon enfant.

Assurance

- Je déclare sur l'honneur avoir souscrit une assurance (obligatoire) au nom de mon enfant pour le temps **périscolaire et extrascolaire.**

Nom et adresse de la compagnie :

N° de sociétaire ou n° de contrat :

Date et signature du ou des représentants légaux

Nom de l'enfant

Prénom

Détermination des ressources

Régime : CAF ** ☐

N° d'allocataire CAF (du foyer dont dépend l'enfant) :

Autre régime ☐

Nom du parent responsable dossier CAF :

** J'autorise la collectivité à utiliser le service CAF CDAP pour obtenir le **Quotient Familial** du foyer dont dépend l'enfant.

Oui ☐

Non ☐

Attention : Pour les activités ou services facturés au Quotient Familial (Accueil périscolaire, Activités de loisirs...), vous devez impérativement fournir au Guichet Unique la dernière notification CAF pour le calcul de votre tarif personnalisé. Par défaut, le tarif maximum sera appliqué.

Pièces à fournir si vous ne relevez pas de la CAF, ou si le Quotient CAF CDAP ne peut être obtenu :

- Dernier avis d'imposition des membres du foyer + prestations CAF ou MSA ou attestation de quotient MSA

Les factures seront adressées :

(Pour les parents séparés, fournir une autorisation écrite du débiteur si celui-ci n'est pas le dépositaire du dossier)

NOM :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

VILLE :

☐ **J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés.** (Rappel Art 441-7 du Code pénal : est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende le fait d'établir une attestation, un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, de falsifier une attestation ou certificat originaire sincère, de faire usage de ces documents inexacts ou falsifiés. Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor Public ou patrimoine d'autrui).

☐ **J'autorise le responsable ayant en charge mon enfant lors des activités à le faire soigner, hospitaliser si nécessaire et à faire pratiquer les interventions, d'extrême urgence, recommandées par le médecin.**

☐ **J'atteste sur l'honneur ne pas percevoir d'autres prestations familiales que celles indiquées dans les pièces justificatives fournies.**

☐ **J'atteste avoir lu et accepté le règlement des activités périscolaires et extrascolaires de Solliès-Pont,** disponible sur le « kiosque famille » dans l'onglet : « Documents à télécharger ».

Date et signature du ou des représentants légaux

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Guichet Unique de la mairie de Solliès-Pont. La base du traitement est conforme aux obligations légales. Les données collectées sont communiquées aux seuls destinataires suivants : Guichet Unique et tous les services qui y sont rattachés. Les données sont conservées conformément à la réglementation en vigueur. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, et les rectifier en vous adressant au Guichet Unique de la mairie de Solliès-Pont via le Kiosque Famille, dans la rubrique « Communiquons ». Pour plus d'informations sur vos droits, vous pouvez consulter le site cnil.fr. Pour exercer vos droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter, le cas échéant, le délégué à la protection des données SICTIAM : dpo@sictiam.fr. Si, après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Nom de l'enfant

Prénom

Ouverture des accès informatique pour le périscolaire (Matin, midi et soir)

Accueil du matin, accueil du soir et restauration scolaire : les réservations se feront **uniquement par vos soins** sur le KIOSQUE FAMILLE après l'ouverture des accès informatiques. Elles peuvent être aussi ajustées au fil des jours et des semaines, dans le respect d'un délai de 48 heures (jours ouvrés).

Accueil matin :

Oui ☐

Non ☐

Restauration Scolaire :

Oui ☐

Non ☐

Accueil soir :

Oui ☐

Non ☐

Étude : La demande doit être effectuée auprès des directeurs des différentes écoles à la rentrée scolaire, après avoir déposé le dossier « Guichet Unique ».

Pour les mercredis et vacances scolaires (Extrascolaire)

Mercredis : Tous les mercredis de l'année scolaire 2026/2027 (hors période de vacances). Pour les modalités d'inscription, se référer à la page d'accueil du Kiosque Famille.

Vacances scolaires : Pour les modalités d'inscription, se référer à la page d'accueil du Kiosque Famille.

Carte jeune : Uniquement pour les enfants au collège et lycée. Merci de vous adresser au Guichet Unique

La saisie dans « Préinscription à une activité » NE VAUT PAS INSCRIPTION

L'inscription n'est effective qu'après validation par le Guichet Unique.

Date et signature du ou des représentants légaux

Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré.

A. POUR LES ENFANTS QUI ENTRENT EN MATERNELLE OU NOUVEAUX ARRIVANTS : REMETTRE EN MAIN PROPRE SUR RENDEZ-VOUS lors de l'inscription scolaire avec tous les documents ci-dessous :

1. Ce **dossier Guichet Unique** devra être complété et signé.
2. La **dernière attestation de paiement de la CAF ou MSA** (moins d'un mois) indiquant votre quotient familial, le montant des prestations perçues, les enfants à charge.
3. Un **justificatif de domicile de moins de 3 mois** : quittance de loyer, facture eau/électricité/gaz/téléphone fixe/internet/assurance habitation. (Personne hébergée : attestation d'hébergement de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins de trois mois de l'hébergeant + copie d'une pièce d'identité de l'hébergeant) ORIGINAL + COPIE
4. **Jugement en cas de divorce** (ou de séparation) ORIGINAL + COPIE. En l'absence de jugement, une attestation sur l'honneur du mode de garde signée par les 2 parents avec la copie des pièces d'identité.
5. **Livret de famille** (parents + tous les enfants) ORIGINAL + COPIE
6. Toutes les **pages de vaccinations obligatoires** ORIGINAL + COPIE
7. **Attestation employeur de moins de 3 mois** pour chacune des personnes vivant au foyer.
Pour les artisans, auto-entrepreneurs ou autres, transmettre un **extrait Kbis** ou **N° SIRET**.
8. Pour les usagers ne relevant pas du régime CAF ou MSA, ou dont le quotient familial CAF/MSA est indisponible :
Le **dernier avis d'imposition 2025 (sur les revenus 2024)** + document justifiant du **montant des prestations familiales perçues** (ex : MSA, CAF) ORIGINAL + COPIE
À défaut, le tarif maximum sera appliqué.
9. **Le Brevet de natation** : merci de fournir une COPIE si l'enfant l'a obtenu.
10. **AEEH ou AESH** : fournir les justificatifs si l'enfant en bénéficie.

B. POUR LE RENOUELEMENT DES DOSSIERS DES ENFANTS DÉJÀ INSCRITS EN 2025-2026 ou ayant une fratrie déjà inscrite : REMETTRE EN MAIN PROPRE SANS RENDEZ-VOUS (contre un récépissé de dépôt).

JOINDRE UNIQUEMENT LES DOCUMENTS SUIVANTS (de la liste ci-dessus) : n° 1, 2, 7, 8 et 10 ainsi que tout document justifiant d'une modification (exemple : changement d'adresse, n° de téléphone, adresse mail, vaccination, employeur, situation familiale, etc...).

ATTENTION : POUR TOUT DOSSIER RENOUELÉ APRES LE 30/09/2026, TOUS LES DOCUMENTS DE 1 À 10 DEVRONT ÊTRE RETRANSMIS.

Informations pratiques périscolaires (accueil du matin et du soir, restauration scolaire) :

- Tout accueil d'enfant sur l'un des temps périscolaires est soumis à une inscription préalable auprès du Guichet Unique du Pôle Famille Sport Solidarité.
- Un enfant absent sur le temps scolaire ne pourra pas participer aux temps périscolaires.
- Le délai d'inscription ou de désinscription sur les temps d'accueil périscolaires est de 48 heures (jours ouvrés).
- Toute réservation est due.
- Tout enfant fréquentant l'accueil du matin doit être accompagné jusqu'au lieu d'accueil.
- Seules les personnes autorisées pourront venir chercher l'enfant.
- Signaler tout changement de situation auprès du Guichet Unique du Pôle Famille Sport Solidarité par « communiquons » sur le kiosque famille et fournir le ou les justificatifs nécessaires : QF C.A.F., adresse, téléphone, situation professionnelle

Informations pratiques extrascolaires (loisirs mercredis maternelles et élémentaires, vacances scolaires, carte jeune pour le collège) :

- Tout accueil d'enfant sur l'un des temps extrascolaires est soumis à une inscription préalable auprès du Guichet Unique du Pôle Famille Sport Solidarité.
- Toute réservation est due.
- Tout enfant fréquentant un service extrascolaire sauf carte jeune, doit être accompagné jusqu'au lieu d'accueil.
- Seules les personnes autorisées pourront venir chercher l'enfant.
- Signaler tout changement de situation auprès du Guichet Unique du Pôle Famille Sport Solidarité par « communiquons » sur le kiosque famille et fournir le ou les justificatifs nécessaires : QF CAF., adresse, téléphone....

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Guichet Unique du Pôle Famille Sport Solidarité :

- Téléphone au 04.94.13.51.96
- Le Kiosque Famille via la rubrique « Communiquons » (laisser un message).